

*Questions orales*

**Des voix:** Bravo!

**M. Horner:** Le chef de l'opposition tape sur son pupitre et dit: «C'est terrible, personne ne veut m'écouter aujourd'hui». Je pourrais en faire autant, avec tout le chahut que font les députés d'en face.

**Des voix:** Oh, oh!

**Des voix:** Bravo!

**M. Crosbie:** Monsieur l'Orateur, je ne voulais pas mettre le député dans l'embarras. Je m'excuse de l'avoir irrité en lui posant cette question. Le déficit réalisé au cours des trois premiers trimestres de cette année dépasse de 63 millions de dollars le déficit de la période correspondante de l'année dernière; je ne vois donc pas comment on peut dire qu'il diminue.

Voici la question supplémentaire que je veux poser au ministre: selon la Presse canadienne, le ministre a déclaré le 10 juin qu'il recommanderait au cabinet une série de mesures destinées à promouvoir le tourisme et à inciter les touristes Canadiens à rester au Canada. Il y aurait peut-être moyen d'y arriver en usant de la force.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Crosbie:** Il a dit qu'il attendait les recommandations du comité spécial, qui lui a fait rapport le 30 août. Voici ma question...

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Crosbie:** Je sais qu'elle ne vous plaira pas, mais la voici tout de même: Le ministre a-t-il fait des recommandations au cabinet et quand compte-t-il annoncer les mesures de promotion qui doivent enrayer ce déficit, ce ralentissement que nous sommes presque parvenus à surmonter au cours des trois premiers trimestres de l'année?

**M. Horner:** J'ignore où le député est allé en vacances cette année, mais nous sommes parvenus à convaincre de plus en plus de Canadiens de passer leurs vacances ici. Toutes les agences de voyage du Canada savent...

**Des voix:** Bravo!

**M. Horner:** ... et tous mes homologues, tous les ministres du Tourisme des provinces savent que les vols nolisés supplémentaires et les tarifs de chemin de fer spéciaux qui ont été instaurés à mon initiative et annoncés au mois de février ont considérablement stimulé le tourisme dans les provinces de l'Atlantique et de l'Ouest.

C'est Terre-Neuve qui en a surtout bénéficié, en effet, 314 vols nolisés intérieurs ont été organisés cette année. Nous espérons faire encore plus. Nous espérons obtenir une meilleure coopération de certaines des grandes lignes aériennes; elles ont déjà coopéré et m'ont assuré qu'elles coopéreront encore plus l'année prochaine.

[M. Horner.]

● (1432)

**LES POSTES****L'ANNULATION DU SERVICE DE LIVRAISON ASSURÉE LE LENDEMAIN**

**M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby):** Monsieur l'Orateur, plus les Canadiens voyagent et voient leur pays, plus la popularité des libéraux diminue. Peut-être y a-t-il un certain rapport.

**Des voix:** Bravo!

**M. Broadbent:** Ma question s'adresse au ministre des Postes. Elle a trait à un article sur le ministère des Postes paru dans la presse d'aujourd'hui concernant le service de livraison assurée le lendemain. D'après cet article, non seulement ce service de livraison assurée le lendemain a-t-il été annulé, mais il n'existe plus depuis plus de 18 mois, et les Canadiens n'en ont pas été informés.

Est-il vrai que le service de livraison assurée le lendemain n'existe plus, comme le prétendent les fonctionnaires de son propre ministère? Si c'est vrai, pourquoi n'a-t-on pas dit aux Canadiens que ce service était officiellement annulé?

**L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre des Postes):** Monsieur l'Orateur, c'est simplement parce que le ministère des Postes a une conscience très claire du genre de service qu'il peut offrir. Il y a un certain temps, quand le volume de courrier n'était pas aussi important, que nous n'avions pas les mêmes problèmes de transport et tout cela, nous garantissons la livraison en moins de 24 heures. Parce qu'il y a davantage de courrier et pour d'autres raisons aussi, nous savons maintenant que nous ne pouvons garantir la livraison en moins de 24 heures dans tous les cas. Nous ne mentons pas à la population, nous leur disons que nous allons ramasser le courrier quelles que soient les circonstances. Dans bien des cas, nous pouvons assurer la livraison en moins de 24 heures, mais dans d'autres nous ne le pouvons pas.

**M. Broadbent:** Monsieur l'Orateur, le ministre des Postes n'a pas parlé de la façon dont le ministère trompe le public. Comme il le sait, sur les boîtes aux lettres situées à quelques centaines de verges de l'immeuble, il y a une mention qui dit aux Canadiens que si leurs liasses de courrier sont enveloppées d'une certaine façon et déposées avant certaines heures, leurs envois parviendront à destination dans d'autres villes du Canada dans les 24 heures qui suivront.

Le ministre peut-il dire à la Chambre pourquoi on n'en a pas averti les Canadiens il y a 18 mois quand le programme a été supprimé?

**M. Lamontagne:** Monsieur l'Orateur, le programme n'a pas été supprimé. Il disparaît graduellement.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Lamontagne:** C'est pourtant vrai.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Clark:** Que d'enfantillages!

**M. Lamontagne:** Puis-je expliquer pourquoi il disparaît graduellement?

**M. Hopkins:** Les conservateurs sont en train de disparaître graduellement.